

### DECLIN DU PROTESTANTISME AUX ETATS-UNIS.

Nous avons mentionné à diverses reprises que, parallèlement au travail théologique qui ramène chaque année un certain nombre de ministres anglicans à la foi catholique, un mouvement analogue existait dans la secte épiscopale d'Amérique et produisait également de consolantes conversions. Cette secte est fille de l'Eglise anglicane, et, quoique séparée de sa mère depuis l'Indépendance des Etats-Unis, elle conserve avec elle une sorte de communion : l'une et l'autre se font ainsi une illusion de catholicité. Le parti péusiste est même en majorité parmi les évêques protestants d'Amérique, tandis qu'il ne compte guère qu'un seul représentant dans les prélats de l'établissement de Henri VIII ; et comme le clergé américain a une forte part dans les élections épiscopales, il en résulte que sa tendance générale s'éloigne du protestantisme et se rapproche de la vérité. Les ministres du Nouveau-Monde cultivent leur sympathie pour l'école d'Oxford par d'actives correspondances et de fréquents voyages. On cherche mutuellement à s'éclairer ; on se transmet les doutes, les découragements, quand d'éclatantes conversions viennent priver l'Église anglicane de ses membres les plus vertueux ; mais trop souvent aussi on trouve, dans l'intérêt personnel et l'inquiète vanité, des prétextes suffisants pour fermer les yeux à la lumière. L'Église catholique est pauvre, elle n'offre pas de position lucrative, elle n'est pas *fashionable*, parce que la population irlandaise, qui ne songe pas à être élégante, forme une forte proportion des fidèles, en Amérique comme en Angleterre, et l'idée d'être de la religion des irlandais arrête plus d'une conscience susceptible qui se préoccupe plus des sarcasmes de la terre que des menaces de Péternité.

Mais il est aux Etats-Unis une autre secte qui offre la même division que la secte épiscopale en *Low Church* et *High Church* ; en *Basse Eglise* aux tendances calvinistes, et *Haute Eglise* se rapprochant des dogmes et des croyances catholiques. Les luthériens Allemands ont conservé dans l'Amérique à l'état de corps distinct depuis plus de deux siècles ; ils sont au nombre de plus de cinq cent mille, et ont près de six cents ministres qui leur prêchent en général en allemand. Mais Luther revenant au monde, il serait loisible de reconnaître ses doctrines parmi la majorité des protestants qui ont adopté son nom. Il avait foi en la présence réelle, autant qu'on peut le constater dans le désordre de ses contradictions ; et actuellement, dit le pasteur Schmuecker, l'opinion de luthériens de la basse Eglise : « Actuellement, l'opinion la plus générale dans les Eglises luthériennes est qu'il n'y a pas dans le pain et le vin de présence substantielle de la nature humaine du Sauveur ; qu'il n'y a rien de mystérieux ni de surnaturel dans l'Eucharistie ; que les espèces sont seulement des représentations symboliques du corps du Sauveur absent par lesquelles ses souffrances nous sont rappelées. »

L'école du *High Church* combat ces erreurs calvinistes, et son représentant le plus distingué est M. Nevin, professeur de théologie au séminaire luthérien de Mercersburg. Le savant ministre publie en outre une revue mensuelle pour y développer ses croyances ; et ses efforts constants tendent à ramener la vie dans la secte dont il fait encore partie, par l'introduction de vérités et de cérémonies catholiques. Ses travaux le mettent en butte aux attaques incessantes du protestantisme

dans la chaire et dans la presse, et on lui reproche, non sans raison, ses tendances *romantistes*. Mais le docteur Nevin n'en poursuit pas moins sa marche, et dans une série d'articles sur les premiers siècles de l'Eglise, il rend une justice éclatante à l'antiquité et à l'uniformité de tous ses dogmes. On comprend quelle influence doit avoir sur des protestants sincères le jugement du docteur professeur au sujet de la question la plus débattue depuis la Réforme. Quel était le christianisme des premiers âges ? Était-ce le protestantisme ou le catholicisme ? Quelle était la foi de l'Eglise au Concile de Nicée ? Était-ce celle de Rome ou de Genève, ou celle de Cantorbéry ? Quelles étaient les doctrines de saint Cyrille, de saint Augustin, de saint Ambroise ? — Telles sont les pensées qui préoccupent tout d'abord le protestant qui veut porter ses investigations au delà de Luther ; mais combien peu de personnes ont la science et le courage de remonter aux origines pour y chercher la solution de leurs doutes ! A celles-là le docteur Nevin évite les recherches par l'affirmation suivante : « Le christianisme de Nicée, le système dont le quatrième siècle hérita du troisième et qu'il transmit au cinquième siècle, n'est pas le protestantisme, et encore moins le puritanisme. Il ne leur ressemblait en rien, mais dans tous ses principes et caractères essentiels, ce n'était ni plus ni moins que le Romanisme lui-même. Si le grand Athanase se trouvait maintenant à Londres ou à New-York, on ne le verrait qu'un pied des autels catholiques ; saint Augustin ne reconnaîtrait aucune secte évangélique ; saint Chrysostôme trouverait le puritanisme de la Nouvelle-Angleterre plus inhospitalier et plus aride que les déserts de l'Égypte. »

Le docteur Nevin n'admet pas que les anglicans eux-mêmes aient le droit de revendiquer une communion de doctrines avec les chrétiens du quatrième siècle au détriment des catholiques. Il va ainsi plus loin que les péusistes les plus avancés. « Cette prétention pèche par la base et est historiquement fautive ; le fait est incontestablement faux. Y croire, c'est s'appuyer sur un roseau brisé. La distinction des anglicans est vaine entre le système de l'Eglise primitive et celui des âges postérieurs. Le Christianisme de Nicée dans sa constitution entière était du même ordre que le Romanisme. »

Les travaux du docteur Nevin méritent de prendre place à côté de ces célèbres *tracts* d'Oxford, comme tribut éclatant rendu par des adversaires à la foi immuable de l'Eglise, et nous faisons des vœux et des prières pour que leur savant auteur vienne bientôt grossir les rangs des nombreux ministres protestants devenus depuis leur conversion l'ornement du sacerdoce américain.

BARRIERE.  
(Univers.)

### JOURNAL D'UN CONFESSEUR DE LA FOI (1793-1795)

Il y a déjà plusieurs années, est mort à Tours un vieux chanoine fort respecté de tout le monde et assez singulier dans ses allures. Il avait conservé la simplicité des mœurs anciennes, on y mêlant de son chef quelque chose de rude, de libre et de vert, qui ne laissait pas d'être parfois assez plaisant. Austère et dur à lui-même, jeûnant toute l'année, il était de même étranger aux raffinements contemporains des mœurs et du langage. Il traitait les choses rondement ; les attendrissements extérieurs et les apitoiements en paroles lui étaient

inconnus. Il vivait uniquement de la foi, les courtoiseries du monde le touchaient peu. Le chaume était un meuble, par exemple, qu'il avait complètement retranché de son usage ; en tout temps et en toutes circonstances il allait par les rues la tête découverte et le chapelet à la main. On le rencontrait dans les quartiers les plus fréquentés de cette élégante ville de Tours, passant sans le regarder au milieu des promeneurs et en égrenant tranquillement ses *Ave Maria*, qu'il récitait sur un ton brusque et presque bouffon. Il avait ainsi quelques excentricités sur lesquelles il est inutile de nous appesantir.

Mais ce personnage assez singulier était l'objet de la vénération de tout le diocèse ; on n'était pas seulement son âge qui en était cause, — bien que le clergé, contrairement aux mœurs du jour, ait partout conservé le respect d'autrefois pour les vieillards, — ni sa science ecclésiastique, qui était sérieuse et profonde, ni même sa vie tout entière, adonnée aux fonctions du ministère pastoral, exercé partout avec un grand zèle pour le service de Dieu et une ardente charité pour le prochain. Cette couronne sacerdotale est portée avec honneur par bien des prêtres du clergé de France. Elle recevait un relief particulier chez M. Leprout, parce qu'il avait été à la fin du dernier siècle un des confesseurs de la foi. Agé de vingt-cinq ans et n'ayant encore reçu que les ordres mineurs, il quitta le séminaire et la ville de Tours en 1791, pour ne pas assister à l'installation de Michel Sazor, ancien curé de Loches, nommé évêque constitutionnel du département d'Indre-et-Loire. M. Leprout avait cependant sous les yeux d'assez tristes exemples. Le collège de Tours était dans ces derniers temps sous la direction des Oratoriens ; on sait le scandale que donna pres que partout cette congrégation. Le principal de Tours fut un des plus débauchés. Le prêtre apostat, représentant du peuple, Isabeau, s'est fait un nom dans les fastes de la Révolution ; il avait, pendant sa direction au collège, distingué le jeune Leprout, qui s'estima alors fort honoré de cette particularité et avait cultivé l'affection que professait pour lui son supérieur. Celui-ci chercha vainement à tromper sa bonne foi et à l'attirer au schisme. Après s'être refusé à assister à l'installation de l'évêque constitutionnel d'Indre-et-Loire, M. Leprout ne voulut pas davantage communiquer avec le curé *juvénal* de sa paroisse. Il fut arrêté au mois de mars 1793 et condamné à la déportation comme insensé ; il fut conduit à Bordeaux, pour être embarqué pour la Guyane française ; dans cette attente il passa deux ans à Bordeaux, à Blaye et sur les pontons. Il a écrit l'histoire de cette captivité, que nous donnons en entier à nos lecteurs. J'ignore s'ils y trouveront quelque intérêt, mais il nous a paru difficile de n'être pas touché à la lecture de ces pages ; elles ont un accent de vérité qui vaut mieux que tous les agréments de style. M. Leprout, on le conçoit, ne se piquait nullement de littérature ; il raconte avec bonhomie tout ce qu'il a vu ; mais ce qu'il a vu et ce qu'il a subi, c'était le martyre dans toute sa sublimité. En parcourant son récit, nous nous imaginons retrouver quelques-uns de ces anciens actes des saints de la primitive Eglise, ou un des survivants raconte à ses frères les combats et les victoires dont il a partagé les fatigues.

Il n'y a là ni réflexions, ni récriminations, mais un simple exposé de ce qui s'est fait et de ce qu'on a souffert. Une pareille éloquence suffit ; ce qu'on appelle aujourd'hui la mise en scène ressort du fond des choses, et les caractères des divers personnages se montrent natu-

rellement dans leur jour véritable. A côté de la résignation des martyrs acceptant sans trouble et sans hésitation la faim, le froid, l'exil et la mort pour garder leur foi et pour la maintenir intacte et à l'abri de tous les soupçons et de toutes les erreurs, apparaissent la rage brutale et les excès de colère de leurs persécuteurs de la Montagne, en même temps que les raffinements plus décents et non moins hostiles de ceux qui s'appelaient alors les républicains honnêtes, et qu'on rangeait sous le drapeau de la Fédération. Il est curieux de voir dans le récit de M. Leprout un de ces honnêtes et modérés personnages, après avoir soustrait aux fureurs populaires les prêtres détenus, les réunir pour leur faire un petit discours sur la nécessité où ils étaient de s'aimer les uns les autres.

Tous les exemples consolants de ces récits ne viennent pas uniquement de l'intérieur de la prison, où au milieu de la misère et de la souffrance, on ne mettait pas en oubli le salut des hommes ; notre historien marque à diverses reprises l'abattement des populations, dont une certaine partie eût voulu résister aux atrocités qu'on commettait en son nom, mais il signale aussi quelques exemples d'énergie qui réjouissent le cœur. On aimerait à connaître le nom de ce catholique zélé qui, tous les jours, après avoir ouvert les fenêtres d'une des chambres hautes de sa maison, y faisait célébrer une messe à laquelle les prêtres détenus assistaient du haut de la plateforme de leur prison. Bien des faits de même sorte abondent dans le récit de M. Leprout ; le lecteur n'a pas besoin qu'on les lui fasse remarquer. Nous laissons l'historien, dans toute sa simplicité, raconter, comme disait l'autre jour M. Guizot, les traits de courage et de dévouement héroïques donnés par les prêtres au milieu d'une adversité inouïe.

LÉON AUBINEAU.

*Relation des peines et des dangers encourus par les prêtres du diocèse de Tours, condamnés à la déportation, en 1793 ; par un des déportés.*

« Le 20 mars 1793, je fus arrêté à Vernou, ma paroisse natale. J'étais simple clerc tonsuré et je vivais retiré chez mon père depuis le 1er avril 1791. L'assemblée nationale s'efforçait alors d'établir un schisme en France. Elle exigeait de tous les évêques et prêtres un serment de soutenir la constitution civile du clergé, que l'assemblée avait décrétée et que 132 évêques avaient repoussé. Le Pape Pie VI, par un bref du 10 mars 1793, venait de condamner cette constitution prétendue civile comme hérétique et contraire à la discipline générale de l'Eglise. Je n'avais pas voulu participer au schisme, mais on n'avait aucun prétexte pour exiger de moi le serment. Je n'avais pas de fonctions, je n'étais même pas dans les ordres. Sur la dénonciation de six citoyens de ma commune, (1) je fus arrêté comme dangereux à la République parce que je ne communiquais pas avec le curé de Vernou. Il avait en la faiblesse de jurer, et il rendait obéissance à l'évêque intrus Sazor, installé à Tours en remplacement de M. de Conzié, légitime archevêque depuis 1785.

« Les autorités de Vernou firent la visite de mes papiers et de mes livres, n'y trouvèrent rien de contraire aux lois de l'Etat et en dressèrent le procès-verbal. On m'envoya ensuite à Tours, escorté par une dizaine de gardes

(1) L'article 6 de la loi du 26 août 1792 prononçait la déportation ou la réclusion comme tous ecclésiastiques assujettis au serment par les lois des 26 décembre 1790 et 17 avril 1791, et encore contre tous les ecclésiastiques, prêtres réguliers ou séculiers, clercs mineurs ou frères laïcs dont l'éloignement serait demandé par six citoyens domiciliés dans le département.

« On me fit subir un interrogatoire sur la cause qui m'avait empêché, deux ans auparavant, lorsque j'étais encore au grand séminaire, d'assister, à la cathédrale, à la cérémonie schismatique de l'installation de l'évêque intrus. Je répondis que ma conscience me l'avait défendu, et qu'ayant un archevêque canoniquement institué, je ne pouvais en reconnaître un autre. Je m'attendais à être envoyé en prison pour être guillotiné. On se contenta de me conduire à la maison de détention. C'était mon ancien grand séminaire.

« Peus l'honneur et la joie de m'y trouver réuni à plus de cent prêtres vénérables, emprisonnés à cause de leur refus de prêter le serment sacrilège et de leur fermeté à soutenir les vérités immuables de notre sainte religion. On leur laissait encore la liberté de dire la messe dans l'intérieur de la maison. J'eus ainsi le précieux avantage de pouvoir un dédommager du long temps que j'avais passé dans ma commune sans pouvoir assister aux divins mystères, même les dimanches et les plus grandes fêtes. Je remerciai Dieu, dont la providence m'avait conduit dans cette maison de détention, où je pouvais entendre et servir plus de dix messes par jour.

« Ce bonheur et cette tranquillité ne furent pas de longue durée. Les membres composant le Directoire du département voulurent faire preuve de leur chaud patriotisme et prirent sur eux d'augmenter la rigueur des décrets de la Convention. Elle avait condamné les prêtres insensés non infirmes et âgés de moins de 60 ans, à la déportation ; le département d'Indre-et-Loire prit un arrêté pour

« Voir la 4e page

**REVUE DE**

**LE MONTAGNARD**  
OU LES  
**DEUX REPUBLIQUES.**  
1793—1848.  
(Seconde partie—1848.)  
La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.  
C. D. V.

CHAPITRE SIXIÈME.  
(Suite.)

—La Vrillière s'était blâcé vers son secrétaire et avait ouvert son tiroir.  
—Marini, dit-il en présentant à l'Italien une poignée de billets de banque qu'il avait pris au hasard, je suis content de toi, et je veux que tu le sois aussi de moi. Continue à me bien servir.  
—Je continuerai, répondit Marini en enfouissant dans ses poches les précieux papiers.  
—Tu m'as dit rue d'Anjou ?  
—Numéro 27.  
—C'est bien !...  
—L'Italien s'inclina et sortit.  
Tout en gagnant la rue Ste. Croix, de la Bretonnerie, il disait à part lui, en se frottant les mains :

—Je vois que nous nous entendons très bien avec monsieur Barsson de La Vrillière. Aussitôt qu'il avait été seul, La Vrillière s'était jeté sur les papiers, comme la panthère affamée se jette sur sa proie. Le nom de Saverney faisait apparaître devant lui toute cette scène terrible de mépris et de malédiction ; il revoyait, fantôme implacable, le vieux duc debout devant lui, et il lui semblait entendre résonner, une à une, autour de lui, toutes ces voix pleines d'imprécations. Un instant il resta immobile, les papiers à la main, le regard fixe, la respiration oppressée, car il sentait remuer en son cœur altéré la haine et le fiel si près de débouter. Puis il fit un geste de profond dédain, et se mit à lire.

Peu à peu son visage changea d'expression ; il lisait ; des sourires inachevés passaient sur ses lèvres, desquelles des mots entrecoupés s'échappaient comme tombent des gouttes d'eau d'un verre trop plein. A peine avait-il parcouru la dernière page, qu'il sortit, et courut rue d'Anjou.

Avant de frapper à la porte extérieure, La Vrillière s'arrêta, car les battements de son cœur le suffoquaient, et il lui eût été impossible de prononcer un seul mot.

Quelques instants après, il monta l'escalier qui conduisait aux appartements de la princesse.

—Venillez faire savoir à la princesse Palliano que M. De La Vrillière désire lui parler, dit-il en remettant sa carte à la première personne qu'il rencontra.

Il ne tarda pas à être introduit ; car, depuis

longtemps, il eut été présenté à l'Italien sans des retards et des prétextes qu'il avait fait naître lui-même, ne voulant pas, comme nous l'avons vu par la scène précédente, voir la princesse Olympia avant d'avoir reçu de Marini les détails que celui-ci avait promis de lui apporter. Maintenant, il pouvait se présenter sans crainte ; il était muni de ses armes, prêt à la défense comme à l'attaque.

Il trouva la princesse préparée, le son côté, à tout événement, car elle se doutait bien que cette visite inattendue devait avoir un but sérieux.

Quand La Vrillière entra, elle s'inclina légèrement et lui fit signe de s'asseoir.

Celui-ci la salua avec une courtoisie sans reproche ; mais dans son attitude, dans la manière même dont il s'assit, il était facile de voir qu'il ne venait pas demander une faveur, mais plutôt parler en maître.

La princesse avait trop de finesse dans l'esprit, trop de perspicacité dans le regard, pour ne pas avoir saisi cette nuance.

La Vrillière prit le premier la parole.

—Bien que n'étant pas encore connu de vous personnellement, madame la princesse, dit-il, j'ai pensé que mon nom ne vous était pas assez étranger pour m'interdire de me présenter seul.

—En effet, Monsieur, répondit Olympia avec un demi sourire, j'ai souvent entendu parler de vous par nos amis communs.

—Si je n'ai pas encore eu l'honneur de vous voir, interrompit La Vrillière impatient d'arriver à la conversation qu'il voulait avoir, je

me suis bien souvent entretenu de vous, car j'ai longtemps habité l'Italie.

—Ah ! fit la princesse.

—Florence et Naples. Vous avez principalement habité ces deux villes, n'est-ce pas ?

Une légère rougeur colora subitement le pâle visage de la princesse.

—Ce sont deux belles villes, n'est-ce pas, Madame ? reprit-il en appuyant sur chaque syllabe, et elles laissent dans la pensée de ceux qui les ont quittées, des souvenirs ineffaçables.

La Vrillière, après avoir prononcé ces paroles avec une accentuation particulière, se leva tout à coup et s'approcha de la princesse.

—Tenez, madame, lui dit-il d'une voix qui semblait être malgré lui l'écho de toutes les agitations de son cœur, je vais droit au but ; car si je sais pourquoi dans le fond de votre âme vous avez juré haine éternelle à la société, vous savez aussi que j'ai reçu le plus sanglant affront qui puisse marquer un fer rouge au visage d'un homme. La vengeance et la haine nous conduisent tous deux par la main ; il n'y a pas plus ici de princesse Palliano qu'il n'y a de La Vrillière ; il y a Thérésina l'Italienne et Barsson le fils du sabotier de Fonteville.

Olympia se leva toute droite. Le sang qui avait un instant coloré ses joues s'en était retiré ; elle était blanche comme un spectre ; ses lèvres blémées s'agitèrent.

—Thérésina Palliano ! répéta la princesse

se en tombant assise et en inclinant sa tête sur sa poitrine.

—Comment j'ai pu cela ! reprit La Vrillière, mais comment ont-ils détéré, eux, ce secret enfoncé depuis plus de cinquante ans, pour me jeter un visage un papier taché de sang ! C'est que la tombe parlie, ou que les vivants n'oublient jamais ! Il me pour honte ! haine pour haine !... Donnez-moi la main, princesse Palliano.

Elle saisit d'un mouvement convulsif un des bras d'Olympia.

La main de La Vrillière souleva ce bras, sans que la tête immobile se fût relevée.

C'est que, pour cette femme, tout le passé venait de se réveiller sous le souffle d'une seule parole, et ce passé s'écrasait, après bien des années, comme si ce souvenir n'eût eu qu'un seul jour.

—Madame, dit La Vrillière, dont le front était inondé de grosses gouttes de sueur, écoutez-moi. Nous voulons nous venger tous deux, et nous nous vengerons, soyez en certaine. Pourquoi je suis venu vous parler ainsi, je vais vous le dire : Vous connaissez un jeune homme appelé Saverney, le petit fils du vieux duc de Saverney ?

—Oui, dit la princesse machinalement. Il relevait brusquement la tête avec un mouvement de dédain orgueilleux ;

—Je suis folle, murmura-t-elle.

La force de la volonté était si puissante chez cette femme quand elle se raidissait contre elle-même, que son visage, dont les traits tout-